



Comités Inter-Pays Coordination Nationale Zone 11

Les Comités Inter-Pays réunissent des rotariens, des conjoints de rotariens et des rotaractiens plus particulièrement intéressés par les relations entre deux pays. Ils sont à la disposition des clubs et des districts pour construire la paix et favoriser l'entente mondiale.

Ils agissent comme une force d'appui du Rotary International et de la Fondation Rotary pour promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques.

Actuellement, on compte presque 200 CIP dans le monde et plus de 40 en France.

Le 1er CIP, créé en 1950 a été le CIP France-Allemagne, symbole de la volonté de la réconciliation et de la paix entre ces deux pays.

Tout ceci pour dire que les CIP s'inscrivent bien dans la culture du Rotary pour la paix.

[Le Rotary, une culture de la paix](#)

Cette culture de la paix s'est développée depuis 1921, date à laquelle le Rotary a choisi comme 4^{ème} but la promotion de la paix.

Puis en 1928, la Fondation Rotary se fixe elle aussi comme objectif de promouvoir la paix entre les peuples au travers d'actions en faveur de la santé, l'éducation et la lutte contre la pauvreté.

Ensuite, cette culture de la paix s'est matérialisée dans différentes directions.

En 1940, le Rotary organise à Londres une conférence consacrée à l'éducation, la science et la culture, conférence qui a été à l'origine de la création de L'UNESCO.

Il faut noter en 1945, que 11 rotariens sont invités en tant qu'observateur lors de la constitution de la charte des Nations Unies.

Puis, des recommandations de la convention du RI de La Havane en 1940 inspirent la déclaration des Droits de l'homme de 1948.

En 1999, sont lancés les centres pour la paix du Rotary qui ont pour but de préparer les leaders de demain et former les leaders d'aujourd'hui en matière de paix et résolution des conflits.

En 2012, le groupe d'actions pour la paix réunissant des experts dans le domaine de la résolution des conflits est créé.

Nous constatons ainsi que le Rotary a toujours œuvré pour la paix.

La version 2016 du « Code of Policies » consacre un article complet pour définir l'organisation et les missions des CIP. Il encourage les clubs et districts à créer de nouveaux CIP, souligne l'intérêt des CIP pour soutenir les programmes du Rotary et de la Fondation Rotary et enfin, demande de promouvoir les CIP dans les différentes manifestations des clubs, des districts et du Rotary International.

Organisation

Un CIP est constitué de 2 sections, une dans chaque pays.

Il est créé après accord du Gouverneur du District et du Coordinateur national.

Chaque section comprend un comité avec un président, un secrétaire et un trésorier.

Le mandat de chacun des présidents est de 3 ans, éventuellement renouvelable.

Les 2 sections sont autonomes et se réunissent 1 fois par an, en assemblée générale, alternativement dans l'un ou l'autre pays.

La Coordination Nationale regroupe les sections des CIP de la zone. Le Coordinateur National est élu pour 3 ans. En France, par 3 promotions de gouverneurs (DG, DGE, IPDG) et les présidents des sections nationales des CIP. La Coordination Nationale coordonne l'ensemble des activités des CIP et les aide dans leur promotion. La Coordination Nationale doit collecter les rapports de chaque section nationale et les transmettre au conseil exécutif.

Le Conseil Exécutif assure la supervision de toutes les coordinations nationales fait le lien entre les coordinations nationales et le Rotary International et il transmet un rapport tous les ans sur les activités des CIP.

Finances

Les sections nationales des CIP sont soutenues financièrement par les cotisations des membres et de leurs clubs ainsi que par les districts dont un membre est président d'un CIP.

La coordination nationale est financée par tous les districts de la zone ainsi que par les CIP de la zone. Le conseil exécutif, quant à lui, est financé par les coordinations nationales

Missions

- Les Comités Inter-Pays sont à la disposition des clubs et des districts pour aider les rotariens : à découvrir la dimension internationale du Rotary,
- créer des nouveaux clubs,
- créer des clubs contacts,
- faciliter les échanges amicaux entre les pays,
- soutenir les droits humains,
- participer aux programmes de la Fondation Rotary, plus particulièrement aux actions de subventions consacrées à la Paix et la résolution des conflits.

Devenez membre d'un CIP

En prenant contact avec le bureau de la section nationale.

Les coordonnées sont disponibles dans l'annuaire des Rotary clubs francophones ou sur le site de la Coordination Nationale. www.rotary-cip-france.org

Nous avons également une page [Facebook Rotary-CIP-France](#)

Et, pourquoi ne pas créer un nouveau CIP ?